

# Table des matières

Table des matières	1
Mot de la mairesse	2
Qu'est-ce que la politique familiale municipale?	3
Objectifs visés	3
Définition de la famille	3
Comment s'est réalisé la PFM	4
Consultations et résultats	5
1. Moyens de consultation	5
2. Résultats et analyse	5
Les atouts de la municipalité pour les familles	7
Champs d'intervention	8
Portrait de la population	10

## Mot de la mairesse

La Municipalité de Sainte-Louise était fière de lancer sa politique familiale le 14 mai 2009 en compagnie des membres du comité famille ainsi que des gens de la presse et de la radio.

Fruit d'une réflexion qui date de plus de deux ans déjà, la politique est le moyen dont veut se doter la municipalité afin de faciliter la vie des familles et, surtout, de favoriser l'implantation de nouvelles jeunes familles aptes à augmenter la population qui est passée de 980 personnes en 1960 à 700 en 2006. L'avant-projet a été adopté par le conseil en septembre 2008. Avec son plan d'action triennal, il précise de quelles façons la municipalité veut agir pour soutenir les familles.

Pour assurer un suivi réel de la politique familiale, de façon à ce que ce soit une pratique vivante plutôt qu'un document qui dort sur une tablette, la municipalité entend désigner à chaque élection un conseiller responsable des questions familles. Celui-ci siègera au comité famille et fera le lien entre ce comité et le conseil municipal. De plus, il s'assurera que le conseil conserve des préoccupations environnementales parce que l'expérience et l'observation nous ont appris que c'est notre qualité de vie, la beauté de nos paysages et notre environnement sain qui constituent nos meilleurs atouts pour attirer les nouveaux résidents.

Notre économie est dominée par l'agriculture et nous sommes à proximité de localités plus grandes qui disposent d'emplois intéressants. Il est donc possible d'améliorer notre situation. La politique familiale est un bon pas que la municipalité a entrepris dans cette direction.

Mireille Forget  
Mairesse

## Qu'est-ce que la politique familiale municipale?

La politique familiale municipale est un document qui précise de quelle façon la municipalité veut agir pour soutenir les familles. Elle sert de guide lors de la prise de décision du conseil sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles. La politique familiale comprend un plan d'action triennale que la municipalité s'est engagée à mettre en œuvre.

### Objectifs visés

- 1.** Accueillir et maintenir les familles dans notre communauté
- 2.** Faciliter la vie des familles
- 3.** Soutenir les parents dans leurs compétences et responsabilités
- 4.** Intégrer le « Penser et agir famille » dans la gestion municipale

### Définition de la famille

Le comité famille s'est entendu sur une définition de la famille qui inclut la diversité des modèles familiaux d'aujourd'hui. Nous avons tenu à ce que la famille au sens élargie (oncle, tante, grands-parents, cousins, ...) fasse partie de notre définition parce qu'elle est une pierre angulaire de l'entraide et de la solidarité de notre communauté.

« La famille est le regroupement de deux personnes et plus (adultes et/ou enfants), vivant sous un même toit ou non.

Ces personnes ont entre elles des relations d'échange et de soutien. Elles partagent des liens de parenté, d'adoption, d'alliance ou d'accueil »

## Comment s'est réalisé la PFM

Le ministère de la Famille et de l'Enfance a instauré en 2002 un programme de soutien financier aux municipalités désireuses de se doter d'une politique familiale. Par ce financement, le ministère reconnaît que la municipalité est le pallier de gouvernement le plus apte à répondre aux attentes de ses familles.

La municipalité de Sainte-Louise a donc décidé de faire une demande de financement au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine en mars 2007. La demande ayant été accepté à l'automne de la même année, une chargée de projet a été engagée pour élaborer la politique familiale municipale (PFM).

L'élaboration de la PFM a débuté par une formation donnée par le Carrefour Action municipale et Famille à la chargée de projet. Puis le comité famille a été formé. Ce comité a un mandat consultatif. Il représente la population afin d'assurer que les priorités de celle-ci soient entendues dans l'élaboration de la PFM.

Pour mieux cibler ce qui pourrait être fait pour améliorer la qualité de vie des familles, des sondages auprès de la population et des organismes communautaires ont ensuite été réalisés. Les résultats compilés, un avant projet de PFM et un plan d'action ont été adopté par le conseil municipal. Enfin, la version finale de la PFM a été déposée le 17 mai 2009 lors de la Journée de la famille.

Le Ministère de la Famille a versé un montant de 7 000\$ pour la réalisation de la présente politique. La municipalité de Sainte-Louise s'est engagée à en faire autant.

# Consultations et résultats

## 1. Moyens de consultation

La population a été consultée de 3 façons :

- Questionnaire-sondage par la poste
- Rencontre avec les 12-17 ans
- Questionnaire à 6 organismes communautaires liés à la famille

Sur 310 questionnaires sondages envoyés, 85 ont été répondus. Pour la rencontre avec les 12-17 ans, 16 jeunes y ont participé. Les questionnaires aux organismes communautaires liés à la famille ont tous été répondus.

## 2. Résultats et analyse

### a) *Questionnaire-sondage*

Les citoyens étaient appelés à s'exprimer dans 6 champs d'intervention de la municipalité. Ces champs d'intervention sont des domaines pour lesquels la municipalité a un certain pouvoir. Voici les commentaires les plus souvent mentionnés dans les questionnaires-sondages.

Sécurité	- Ralentir ou interdire les voitures dans la cour d'école - Ralentir la circulation sur la rue principale dans le secteur de l'église et de la co-op
Transport	- Organiser un réseau de co-voiturage
Habitation	- Manque de logement pour les nouvelles familles - Rendre des terrains disponibles pour la construction dans la zone verte
Information et communication	- Publier un dépliant destiné à l'information communautaire
Loisir et culture	- Module de jeu du parc non adapté pour les petits - Offrir plus d'activités pour les ados - Développer davantage les activités culturelles - Organiser des activités intergénérationnelles
Qualité de l'environnement	- Embellir le village pour le rendre plus attrayant pour les nouvelles familles

*b) Consultation avec les 12-17 ans*

La consultation avec les ados visait à connaître les besoins et les intérêts de nos jeunes. Le comité famille considère important de faire une place importante à nos jeunes dans la politique familiale parce qu'ils sont une force vive des familles. De plus, lorsqu'on donne la chance à nos jeunes de prendre leur place ici, leur sentiment d'appartenance est augmenté et c'est toute la communauté qui profite de leur vitalité.

Information et promotion	<ul style="list-style-type: none"><li>- Publier une liste de services que les jeunes veulent offrir</li><li>- Informer davantage les ados sur les activités pour eux</li><li>- Outiller les jeunes sur les attitudes à adopter en cas d'agression</li></ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réduire la vitesse ou interdire la circulation automobile dans la cour d'école</li></ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser du co-voiturage pour les soirées à La Pocatière</li><li>- Offrir un service de transport pour activités à l'extérieur (Ex : St-Pacôme)</li><li>- Améliorer et allonger la piste cyclable</li></ul>
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire une « maison des jeunes » au local des loisirs</li><li>- Faire des soirées cinéma</li><li>- Organiser des équipes pour différents sports</li><li>- Faire des soirées avec des groupes de musique ou un DJ</li></ul>

*c) Questionnaire aux organismes communautaires*

Quelques commentaires qui avaient déjà été relevés dans les questionnaires-sondage ont une fois de plus été mentionnés : réduire la vitesse dans la cour d'école et aux alentours, ajouter des jeux pour les 0-5 ans dans le parc, développer des activités culturelles, maintenir l'aide accordée par la municipalité aux différents organismes.

# Les atouts de la municipalité pour les familles

## Les entreprises et les services

Sans les entreprises et les services offerts à Ste-Louise, la vie des familles serait beaucoup plus difficile. Il importe donc de développer un sentiment de solidarité qui contribue à la pérennité de nos entreprises locales. Alors que la municipalité a peu de pouvoir sur les entreprises privées, elle contribue au maintien de certains services :

- Office municipal d'habitation (OMH)
- Organisation de participation parentale de l'école de l'Orée-des-Bois
- Transport scolaire
- Trans-apte et transport collectif du Kamouraska
- Bibliothèque Idée-lire
- Gapi
- Parlouis'en
- Comité loisir

## Les bénévoles et leurs comités

La municipalité de Ste-Louise compte beaucoup d'organismes offrant des services aux familles. De façon générale, leur champ d'activité est destiné à un groupe d'âge en particulier et non à l'entité famille. Il n'en reste pas moins que les retombées de leurs actions sont ressenties par les familles. Il est donc important de nommer ici ces comités qui participent grandement au dynamisme de Ste-Louise.

- Comité loisir
- Bibliothèque
- Gapi
- La Fabrique
- Chevaliers de Colomb
- Popote roulante
- OMH
- Club de l'Âge d'Or
- Organisation de participation parentale de l'école de l'Orée-des-Bois
- Brigade des Pompiers
- Comité de la Salle du 125<sup>e</sup>
- Société St-Jean Baptiste
- Association Marie-Reine

## Autres partenaires

- CSSS de Montmagny-L'Islet
- Maison des jeunes Patriotes de l'Islet-Nord-Sud
- Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

- Champs d'intervention

La municipalité a le pouvoir de soutenir les familles dans certains champs d'action. En s'inspirant des réponses données par les familles lors de 3 consultations, voici les 6 champs d'action prioritaire que le conseil municipal a choisi pour mieux soutenir les familles.

### **1) Sécurité**

Améliorer la sécurité des piétons dans la cour d'école et alentour de l'école

- délimiter des zones de circulation automobiles et piétonnières dans la cour d'école (incluant le stationnement de la salle du 125<sup>e</sup>)
- relocaliser la traverse d'écoliers à deux endroits : 1 à l'est et 1 à l'ouest de l'église

### **2) Transport**

Réduire les coûts de transport des familles en maximisant le covoiturage et le transport collectif

- organiser un réseau de covoiturage sur un babillard et sur le site web de la municipalité
- organiser un service de transport collectif pour les jeunes lors de leurs activités vers les autres villages

### **3) Information**

Améliorer et bonifier l'information communautaire (contribue à créer des liens entre les familles)

- Publier un dépliant destiné à l'information communautaire 2 fois par année
- Développer des emplois pour les adolescents (via le dépliant communautaire)
- Accueillir les nouveaux arrivants avec une trousse d'information
- Donner une livre de bébé « Mes premiers pas à Ste-Louise » à chaque nouveau-né
- Informer les gens sur les services offerts par le CLSC

### **4) Administration municipale**

- Favoriser le développement résidentiel
- Publiciser les programmes Corvée collective de la MRC de l'Islet et Accès à la propriété de Desjardins pour les nouveaux arrivants
- Favoriser la venue de nouvelles entreprises par la vente à bon prix d'un terrain



## **5) Loisirs**

- Avoir un lieu de rassemblement intéressant pour les adolescents avec un intervenant qualifié (Maison des jeunes)
- Appuyer les adolescents dans les activités qu'ils organisent à la Maison des jeunes
- Favoriser la tenue d'activités intergénérationnelles
- Adapter les lieux publics pour les jeunes familles (au parc, module de jeux pour les 2 à 5 ans; à la salle du 125<sup>e</sup>, table à langer et chaise haute)
- Bonifier l'accès aux loisirs (chute à livre à la bibliothèque, heures d'ouverture de la patinoire pour tous les groupes d'âges, augmenter la durée de la patinoire,...)

## **6) Environnement**

- Sensibiliser les citoyens à des façons simples de réduire la pollution

## Portrait de la population

La population de Ste-Louise s'est légèrement modifiée au cours des dernières années. Voici quelques statistiques relatives aux familles.

<b>Caractéristiques selon l'âge</b>		
Caractéristiques selon l'âge	Sainte-Louise	
	2006	2001
Population totale	700	740
0 à 4 ans	30	25
5 à 14 ans	70	95
15 à 19 ans	50	70
20 à 24 ans	45	40
25 à 54 ans	310	320
55 à 64 ans	105	80
65 à 74 ans	45	50
75 et plus	45	60

<b>Certaines caractéristiques de la famille</b>		
Certaines caractéristiques de la famille	Sainte-Louise	
	2006	2001
Nombre total de familles de recensement	200	210
Nombre de familles comptant un couple marié Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	105 3,1	125 3,2
Nombre de familles comptant un couple en union libre Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	60 3	50 3,1
Nombre de familles monoparentales Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	30 2,5	30 2,1

<b>Certaines caractéristiques du ménage</b>		
Certaines caractéristiques du ménage	Sainte-Louise	
	2006	2001
Total des ménages privés	290	290
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	90	105
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	75	70
Ménages formés d'une seule personne	85	75
Autres genres de ménage	40	40
Taille moyenne du ménage	2,4	n.d.

<b>Caractéristiques du revenu en 2005</b>	
Tous les ménages privés	33 196 \$
Ménages formés d'un couple avec enfants	49 853 \$
Ménages formés d'un couple sans enfants	31 306 \$
Familles monoparentales	51 056 \$
Ménages formés d'une seule personne	13 932 \$

<b>Plus haut certificat, diplôme ou grade</b>	
Aucun certificat, diplôme ou grade	245
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	115
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	130
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	75
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0
Certificat, diplôme ou grade universitaire	30

<b>Nombre de naissances par année scolaire</b>	
2001-2002	11
2002-2003	10
2003-2004	9
2004-2005	6
2005-2006	5
2006-2007	9
2007-2008	4

<b>Évolution de la population de 1961 à 2006 à Sainte-Louise</b>	
1961	980
1966	965
1971	902
1976	851
1981	868
1986	882
1991	836
1996	823
2001	739
2006	704

Statistique Canada. 2007. *Sainte-Louise, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F> (site consulté le 8 juillet 2008).